

## Unité nationale

faveur de cette noble expérience, pratiquement unique dans le monde du fédéralisme, une expérience que nous partageons avec environ une douzaine d'autres États seulement. Je supplie donc que l'on maintienne toujours les deux éléments essentiels de l'expérience. Que l'on ne dresse pas l'un contre l'autre, mais que les deux coexistent. Qu'on encourage les gouvernements et les citoyens à partager et à se réconcilier, car si ces éléments font défaut, notre unité est alors en péril.

[Français]

**M. Yvon Pinard (Drummond):** Monsieur le président, c'est un honneur et un privilège pour moi comme député de participer à cet important débat sur l'unité nationale. Peut-on coexister au Canada? Chacune de nos deux grandes collectivités linguistiques et culturelles peut-elle respecter les droits, la dignité et les impératifs de l'existence de l'autre? N'est-ce pas là un principe important à l'origine de notre pays? Historiquement, depuis plus d'un siècle, ce principe a-t-il été raisonnablement respecté? La réponse négative à cette dernière question explique en grande partie le malaise actuel dans notre société canadienne. Aussi, devient-il important, voire primordial pour corriger la situation, pour améliorer le fonctionnement de notre fédération et pour éviter l'éclatement du pays, de changer certaines attitudes et d'offrir une troisième option entre la séparation et le *statu quo*.

Je ne crois pas faire preuve de chauvinisme, mais au contraire je crois être réaliste et objectif en reprochant à la collectivité anglophone du pays son défaut, pendant le premier siècle de la Confédération, de respecter adéquatement et comme elle aurait pu le faire la collectivité francophone. Si le Canada anglais avait daigné reconnaître les Canadiens français comme des citoyens égaux, s'il avait traité avec eux sans complexe et s'il avait entretenu avec eux des rapports fondés sur le respect et la dignité et ce, dans toutes les régions du pays et dans tous les champs de l'activité humaine au Canada, nous n'assisterions pas aujourd'hui à ce repli territorial d'un peuple qui, dans une proportion dangereusement significative, croit maintenant pouvoir ainsi sauvegarder sa langue, sa culture et sa collectivité, et nous ne ferions pas face aujourd'hui à ce danger d'assimilation des minorités francophones hors du Québec dans la masse anglophone canadienne.

Si l'Ouest avait été plus réceptif aux efforts et aux instances de mon très honorable prédécesseur comme représentant des citoyens de Drummond aux Communes, sir Wilfrid Laurier, lorsque, plus tard, devenu premier ministre du Canada, il plaida la cause du français dans les nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan! Et, si le Manitoba n'avait pas littéralement bafoué la langue de ses pionniers en chassant le français de ses écoles, de ses tribunaux et de ses textes de loi! Si l'Ontario avait renoncé à proscrire l'usage du français comme langue d'enseignement à une minorité qui, au début du siècle, atteignait pourtant les milliers! Si, dans les Maritimes, on avait plus tôt considéré à sa juste valeur l'importante minorité de francophones en reconnaissant officiellement la langue et la culture françaises, et en leur donnant plein accès à tous les niveaux à l'enseignement dans leur langue maternelle, bref, si nos deux collectivités en dehors du Québec avaient pu coexister sur un pied d'égalité, si seulement elles avaient pu coexister!

En l'occurrence, la frustration des Canadiens français m'apparaît bien fondée, lorsqu'en contrepartie on considère le sort

privilegié que la majorité francophone, au Québec, a réservé, à la même époque, à son importante minorité anglophone qui, au surplus, sur le plan économique, a toujours littéralement dominé. Et, plus récemment encore, l'attitude intransigeante de CALPA et de CATCA au sujet du bilinguisme aérien, et l'attitude défaitiste d'un Donald Creighton au sujet de son «No more concessions» au Québec, n'aident certes pas à améliorer la situation. Si d'une part, des changements d'attitude et de mentalité s'imposent, comme le justifie la situation historique que je viens de décrire—heureusement ces changements commencent à se manifester—d'autre part, la renonciation au Canada par une partie, dis-je, de la collectivité francophone contemporaine m'apparaît profondément injuste et inappropriée, tant pour ses ascendants et ses descendants que pour elle-même et pour ceux de ses compatriotes qui veulent préserver l'unité du pays. Nos ancêtres nous ont donné l'exemple de la lutte et du courage et non celui de l'abandon. Quelle offense à ceux-là qui ont bâti et protégé ce beau et grand pays que d'abandonner la grande majorité du territoire avec toutes ses richesses extraordinaires et bien pire encore que de laisser nos frères et nos sœurs francophones hors du Québec défendre seuls leur héritage culturel et linguistique! Quel déni de justice à nos enfants qui ont droit à ces immenses richesses matérielles et culturelles auxquelles on renoncerait pour eux sans leur autorisation! Quelle honte que de les priver, à toutes fins pratiques, du noble droit de réaliser eux-mêmes une fois rendus à maturité le grand défi de la diversité!

La majorité de nos jeunes conçoit le monde et les choses de façon fort différente. Ces jeunes ne se cachent pas pour exprimer sous diverses formes leurs désaccords avec la notion des valeurs généralement admise par notre génération. Ils rejettent le matérialisme et même ils renoncent souvent au confort pour développer le culte du naturel. Ils espèrent en un monde meilleur où il y aurait plus de place pour la fraternité, la conscience sociale, l'amour, la liberté et la paix.

Peut-on leur épargner le scandale du déchirement inutile d'un pays dans une société d'abondance et aux yeux d'un monde beaucoup plus complexe à qui il répugne d'offrir cet exemple d'échec social? Quant à ceux qui seraient tentés de réaliser la séparation, quel masochisme! Pourquoi succomber ainsi à la frustration dans une réaction tellement exagérée qu'elle risquerait non seulement de les priver d'un bien inestimable, mais en outre, dans la conjoncture actuelle, de leur mériter le qualificatif de «renégats»? Le peuple canadien-français n'est-il pas laborieux, tenace et courageux? Sa générosité caractéristique ne le dispose-t-il pas au partage? Sa grande jovialité n'en fait-elle pas une collectivité des plus sociables? Sa prudence ne l'incite-t-il pas à faire porter le fardeau de la preuve d'une meilleure condition sur les épaules de ceux qui, par intérêt ou par opportunisme, veulent briser un pays pour tenter d'en créer un autre?

Et quelle trahison, monsieur le président, à l'égard de tous ces Canadiens français du Québec et des autres provinces qui ont choisi de travailler à la réalisation de l'égalité de nos deux groupes linguistiques, que ce soit au sein du gouvernement fédéral ou ailleurs, dans le respect de l'unité canadienne! Pourquoi abandonner l'œuvre remarquable des Trudeau, Marchand, Pelletier, et autres?

L'exemple du courage à travers les difficultés de parcours et d'une certaine réussite surtout depuis 10 ans par nos compa-